

# BTS Métiers du Géomètre-Topographe et de la Modélisation Numérique

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

CFA ACADEMIQUE DE POITIERS  
CFA Académique de Poitiers  
05.49.36.62.22  
cfa.acad@ac-poitiers.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Actif(ve) non salarié(e)  
Élève sous statut scolaire

### Sélection :

Dossier

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

### Conditions d'accès :

\* Avoir entre 16 et 29 ans révolus

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

En aménagement de l'environnement et en urbanisme, le géomètre est celui qui possède une vision globale de l'occupation technique et juridique du sol. Le titulaire du BTS mesure la terre, au sens strict du terme. Il calcule, délimite, représente et estime le terrain du futur ouvrage. Sur place, à l'aide d'instruments, il relève les niveaux d'altitude du sol et en décrit les caractéristiques ; il peut aussi détecter les réseaux divers. Il crée ensuite des plans numériques et des maquettes 3D grâce au traitement informatique des données ; il connaît la modélisation numérique du bâtiment (BIM). Le diplômé possède des connaissances en topographie, en droit foncier. Sa formation économique lui permet d'aider l'expert à formuler des avis sur les problèmes fonciers ou d'aménagement. Il est à même d'assurer la gestion d'une équipe ou d'un chantier de topographie.

## Contenu et modalités d'organisation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

**BTS métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)**

## Et après ?

Suite de parcours

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00256570</b>	du 01/09/2021 au 30/06/2023	Angoulême (16)	CFA ACADEMIQUE DE POITIERS		Non éligible	
<b>00256985</b>	du 01/09/2022 au 30/06/2024	Angoulême (16)	CFA ACADEMIQUE DE POITIERS		Non éligible	
<b>00334404</b>	du 01/09/2023 au 30/06/2025	Angoulême (16)	LYCEE PROFESSIONNEL DE SILLAC		Non éligible	
<b>00535281</b>	du 01/09/2025 au 30/06/2027	Angoulême (16)	LYCEE PROFESSIONNEL DE SILLAC		Non éligible	